

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 juin 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1053

présenté par
M. Villedieu

ARTICLE 2 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article traite de l'accélération de l'installation des énergies renouvelables.

Les mesures de cet article n'ont pas leur place dans un projet de loi industrielle.